

CIRAD, UMR Innovation

Université de Parakou

AFD

PADYP

Inter-réseaux

**Atelier de réflexion pour l'amélioration de la durabilité des démarches
de conseil aux exploitations familiales en Afrique**

du 13 au 15 novembre 2012 au Bénin

1. Contexte et justification :

L'évolution du conseil en agriculture en Afrique francophone s'inscrit généralement dans un contexte de retrait de l'Etat des fonctions de conseil. En réponse à cette évolution, la prise en charge par des acteurs privés de la fonction de conseil (sociétés agro-industrielles, ONG, OP, vendeurs d'intrants, voire prestataires privés) n'est que partielle et répond à des objectifs spécifiques propres à la structure qui le pilote. Toutefois, le conseil agricole fait à nouveau l'objet d'une attention plus soutenue de la part de certains Etats, notamment suite aux dernières crises alimentaires mondiales.

Le Cameroun, avec l'appui de la coopération française, a mis en place un important dispositif de formation et d'accompagnement des paysans et des conseillers agricoles. Madagascar, là aussi, avec l'appui de bailleurs de fonds comme l'UE et le FIDA, a mis en place un dispositif innovant de centres de services et de fonds régionaux de développement agricole. Au Bénin les expériences visant à renouveler les approches de conseil ont été parmi les plus abouties d'Afrique francophone avec la mise au point d'un Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) mis en œuvre par un réseau d'ONG et d'OP et avec l'aide de différents bailleurs (AFD/France, SNV/Pays-Bas, DDC/Suisse, DGD/Belgique) et sous le pilotage du ministère de l'agriculture. D'autres expériences soutenues par des coopérations internationales se développent aussi s'apparentant cependant davantage à de la formation que du conseil (Farmer's field school, formation à l'entrepreneuriat agricole ...) mais s'appuyant aussi sur les principes de participation, de promotion de l'innovation et d'une meilleure intégration des savoirs et demandes des paysans afin de renforcer leurs compétences.

Le récent regain d'intérêt de certains Etats pour le conseil agricole ne peut cependant masquer les difficultés qu'ont la plupart d'entre eux à envisager des dispositifs innovants répondant à la pluralité des besoins des producteurs et dépassant le cadre pilote des nouvelles approches mises en œuvre par des projets. Par ailleurs, des questions restent posées sur le changement d'échelle et la durabilité des nouveaux dispositifs de conseil. Elles portent notamment sur l'accroissement du nombre de producteurs pouvant accéder au conseil, sur la gouvernance et donc les mécanismes de coordination des divers acteurs, sur le financement et donc la contribution des acteurs et de l'Etat à ce financement, et enfin sur la formation des conseillers et plus généralement des techniciens du développement rural.

L'élaboration des politiques publiques susceptibles de renforcer le conseil en acceptant une pluralité des approches est un sujet d'intenses débats dans de nombreux pays (cf l'élaboration du livre blanc du conseil au Bénin, l'élaboration d'une stratégie nationale pour le conseil au Burkina Faso, etc.). Au niveau international ces débats s'inscrivent dans le cadre du Forum Mondial pour le Conseil Rural (GFRAS) qui a été lancé pour servir de plateforme d'échange et de plaidoyer. En Afrique, le Forum Africain pour le Conseil Agricole (AFAAS) s'établit progressivement comme une plateforme continentale chargée d'animer le conseil agricole. L'AFAAS et le GFRAS accompagnent la création d'un Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) qui se donne pour mandat d'œuvrer à l'amélioration de l'efficacité et la durabilité des services de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ces constats mettent en évidence la nécessité d'analyser la diversité des expériences en cours en matière de CEF et plus largement d'appui aux exploitations, pour en tirer des leçons et des recommandations visant à renforcer la durabilité des dispositifs de conseil en Afrique francophone. Cette analyse passe par des partages d'expériences entre acteurs du conseil (partenaires techniques, chercheurs, praticiens du développement, producteurs) et ce en relation avec les fora et réseaux existants.

2. Questions relatives à la durabilité et au changement d'échelle des dispositifs de conseil

Un atelier tenu en 2001 à Bohicon au Bénin avait permis de faire un point sur les démarches et méthodes de CEF afin de créer un socle commun qui définisse le CEF tout en reconnaissant la diversité des situations dans chaque pays. Depuis, plusieurs bailleurs dont l'AFD et des acteurs de la coopération technique comme la SNV ou des ONG comme l'AFDI ont continué à promouvoir le CEF au travers de plusieurs projets. Les différentes démarches de CEF sont relativement proches et même si les outils diffèrent, les principes d'intervention sont communs car ils ont fait la preuve de leur pertinence (renforcement des capacités des producteurs pour qu'ils soient plus autonomes dans leur décision, promotion d'un raisonnement de gestion permettant de lier des phases de prévision /réalisation/et évaluation, approche globale de l'exploitation prenant en compte l'ensemble des activités, analyse technico-économique des activités).

L'atelier de Bohicon en 2012 sera l'occasion d'aborder la question de la durabilité et de changement d'échelle des dispositifs de CEF mais aussi d'autres expériences de conseil. Nous pouvons considérer que cette question générale renvoie à des questions de gouvernance et coordination des acteurs, de financement du conseil, de mobilisation et de formation des compétences, mais aussi d'adaptation des méthodes de conseil à chaque situation locale.

Questions sur la gouvernance et la coordination :

- Comment insérer les expériences pilotes de conseil dans les dispositifs nationaux de formation et de conseil en vue d'un changement d'échelle (toucher plus de producteurs, institutionnaliser l'expérience pilote)?

- Quelle répartition des rôles et responsabilités en termes de pilotage et de mise en œuvre des différents types de conseil, entre les acteurs privés, les OP et l'Etat ?
- Quelles relations établir entre les différents services fournis aux producteurs (crédit, approvisionnement, formation ...), comment et à quelles conditions le CEF peut-il aider au développement des autres services ?

Questions sur le financement du conseil

- Quelles implications des sources et des mécanismes de financement sur l'orientation et la qualité du conseil ?
- Quelles réelles possibilités de financement du conseil par les participants, les OP, les filières, l'Etat, les bailleurs ?
- Quels mécanismes privilégier pour la mobilisation des financements de chacune des catégories d'acteurs ?

Questions sur la mobilisation et formation des compétences

- quels profils de conseillers pour quels types d'activités de conseil ?
- comment former ces conseillers en nombre suffisant et au-delà des nécessités des projets : quels cursus pour la formation initiale de nouveaux venus dans le métier et pour la formation professionnelle continue de ceux qui exercent déjà ?
- quelle place, quel accompagnement et quelle prise en charge pour des paysans animateurs pouvant appuyer des conseillers plus expérimentés ou pouvant développer des fonctions spécifiques ?

Questions sur l'adaptation des méthodes de conseil

- Comment adapter les méthodes actuelles qui visent à renforcer les apprentissages permettant à la fois de mieux répondre aux demandes des producteurs et de leurs organisations, de tenir compte des compétences réelles des conseillers, et de tenir compte des possibilités de financement ?

Trouver des réponses à ces questions et identifier des solutions demandent à renouveler notre manière de concevoir le conseil agricole afin d'imaginer de réelles innovations méthodologiques et institutionnelles qui peuvent prendre des formes variables suivant les pays. L'idée principale est de **penser les méthodes et les dispositifs de conseil en fonction des stratégies des organisations qui portent le conseil et non pas adapter les organisations en fonction des méthodes à promouvoir**. De manière plus spécifique il s'agirait de faire évoluer les méthodes en fonction des compétences des techniciens ou paysans-animateurs, favoriser l'acquisition de compétences plutôt que de connaissances (pour les conseillers et les paysans), renforcer la maîtrise des raisonnements de gestion plutôt que des outils de gestion, revoir la définition de groupes cibles en fonction de groupes d'intérêt et/ou de capacités d'apprentissage, impliquer beaucoup plus fortement les dispositifs nationaux et structures publiques de formation et de conseil pour renouveler les approches et les compétences, prévoir des dispositifs où les actions des différents intervenants au niveau d'un territoire se complètent au lieu de se superposer, éviter de vouloir se mettre d'accord sur un dispositif et une méthode qui conviendrait à tous, etc.

Les résultats des travaux conduits actuellement au Bénin, mais aussi l'analyse des expériences menées dans d'autres pays, peuvent éclairer les débats sur la façon de renforcer la capacité des dispositifs de CEF à répondre aux besoins de conseil des producteurs d'Afrique. La présentation de ces résultats est une occasion pour lancer avec l'ensemble des acteurs concernés une réflexion approfondie sur les questions mentionnées supra et pour identifier collectivement des solutions. Ces débats doivent également nourrir la réflexion menée dans le cadre du RESCAR-AOC, AFAAS, GFRAS.

3. Objectifs de l'atelier et résultats attendus

L'atelier d'échange et de réflexion sur le conseil aux exploitations familiales en Afrique francophone a comme objectifs d'élaborer des éléments de réponse aux questions posées sur la base d'une analyse des expériences en cours. Plus précisément, il s'agit de :

- Etablir un bilan des actions de CEF menées dans différents pays d'Afrique francophone en orientant l'analyse sur la durabilité des dispositifs de conseil (intégration dans un système de conseil et de formation, gouvernance des dispositifs, financement des activités, renforcement des compétences des conseillers et des gestionnaires de dispositifs).
- Mettre en débat ce bilan aux regards d'autres expériences de conseil aux exploitations (farmers' field school, entrepreneuriat agricole, etc.) et de présentation de résultats de recherche sur le CEF afin d'en tirer des enseignements utiles pour le CEF.
- Définir des pistes d'intervention (par projet ou par pays) pour améliorer la capacité des dispositifs de CEF à répondre aux besoins des producteurs et à assurer leur durabilité grâce à l'identification d'innovations méthodologiques et institutionnelles.
- Renforcer les liens entre les acteurs du conseil à l'exploitation intervenant dans différents pays afin de favoriser les échanges d'expériences et de compétences.
- Favoriser les relations avec le forum AFAAS au Bénin, RESCAR-AOC, AFAAS, GFRAS afin de favoriser les synergies et un contribuer à un débat à l'échelle internationale sur le renouvellement des méthodes de conseil.

Cet atelier constituera un apport, et renforcera les fora et réseaux africains sur le conseil, pour l'élaboration de plaidoyers en direction des gouvernements et des grands bailleurs de fonds.

Participants

Pour traiter de la question principale de l'atelier, plusieurs groupes de participants sont identifiés :

- Les acteurs liés à un projet de développement du CEF ; ces acteurs regroupent des responsables de projet, des gestionnaires de dispositifs de conseil dans une ONG ou OP, des représentants d'organisations paysannes impliqués dans la gestion du CEF ;
- Des acteurs liés à des expériences de conseil autre que le CEF et ayant abordé les questions de durabilité des dispositifs ;

- Des représentants d'OP ayant une vision stratégique du rôle des OP dans le conseil et la fourniture de services aux producteurs ;
- Des représentants d'institutions publiques en charge du conseil (Ministère de l'agriculture) et/ou participant à l'élaboration de documents de stratégies nationales sur le conseil
- Des représentants de bailleurs de fonds intervenant en matière de conseil en agriculture ou souhaitant réfléchir à leurs approches en la matière
- Des chercheurs intervenant sur le conseil et des représentants de réseaux portant le conseil

Afin de favoriser un climat de travail, le nombre de participants sera de 50 à 80 personnes (suivant les financements mobilisables). Les participants seront identifiés à travers les projets liés au développement du CEF.

4. Organisation de l'atelier

L'atelier durera 3 jours, du 13 au 15 novembre 2012, au Bénin, à Bohicon.

L'atelier s'appuiera sur :

- Un travail d'analyse préalable dans les pays de la part des participants (notamment dans le cadre du CEF mais pas seulement) afin qu'ils puissent contribuer activement lors de l'atelier. Des termes de référence seront envoyés pour guider le travail d'analyse. Le CIRAD et l'Inter-réseaux pourront appuyer ce travail préalable dans les pays.
- Un travail d'analyse préalable sur la place du conseil dans les politiques nationales dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest. L'Inter-réseaux pourra coordonner ce travail.
- Une présentation et discussion sur les résultats d'études menées par le CIRAD et l'université de Parakou au Bénin sur le CEF mais aussi par d'autres organisations dans d'autres pays.
- Des travaux de groupe et des séances plénières pour tirer les enseignements des présentations et discussion et pour définir des pistes d'action par rapport aux questions posées.
- Des échanges et des réflexions avant l'atelier mais aussi une diffusion des résultats après l'atelier via l'Inter-réseaux et GFRAS/AFAAS/RESCAR-AOC).

L'organisation de l'atelier sera confié à un comité d'organisation constitué d'une personne de :

- CIRAD (Guy Faure)
- Université de Parakou (Ismail Moumouni)
- PADYP (Pascal Gouton)
- AFD (Anne Legile)
- GFRAS/AFAAS/ RESCAR-AOC (Patrice Djamen)
- Inter-réseaux (Fanny Grandval)
- Représentant d'organisations de producteurs (Marc Gansonré, Burkina Faso)

L'atelier sera placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture du Bénin. Le PADYP assurera les relations avec les tutelles et la partie logistique (invitation locale, location salle, matériel, logement, alimentation, etc.). Le CIRAD, l'Université de Parakou et l'Inter-réseaux assureront l'animation de l'atelier (contact avec les pays, animation du bilan, organisation des présentations, synthèse, etc.)

5. Produits attendus

- Des actes de l'atelier (résultats des études Bénin, bilan pays, éléments pour des plans d'action)
- Une synthèse à diffuser largement (aux participants, site web GFRAS/AFAAS, etc.) à destination des responsables de projets sur le conseil mais aussi des ministères et bailleurs de fonds qui souhaitent réviser leur politique sur le conseil
- Un plan d'action pour les projets impliqués dans le CEF
- Une contribution au forum AFAAS au Bénin et au niveau continental